



Le jeudi 14 décembre 2023 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 8 décembre 2023 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, MM. Eric DESREUMAUX, Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mme Dorothée GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, Aurélie DESQUENNE, M. Antoine DHALLUIN, Mmes Laura NAESSENS, Francine VANCAEYZEELE, M. Laurent GHEYSSENS

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle DELBECQUE (à M. JEAN-BAPTISTE), M. Xavier BASSELET (à Mme Dorothée GENASI), Mme Annie HUS (à M. Bernard CAUDAL), M. Pierre DELZENNE (à M. Eric DESREUMAUX), M. Philippe LEMPIRE (à Mme Laura NAESSENS)

Absents excusés : M. John EVLARD, M. Nicolas CARLIN, M. Jean-Pierre LEMAI

Absente : Mme Véronique DIERICKX

N° 23-5-10

-----  
**Solidarité**

-----  
**UKRAINE**

-----  
**Fonds de soutien  
de solidarité**

Rapport de Mme Anne Catherine DERVILLE  
Adjointe au Maire

Par délibération du 24 mars 2022 (n° 22-1-2), nous avons décidé d'ouvrir une ligne de crédit de 20 000 euros au titre du « fond de soutien solidarité Ukraine » pour faire face aux éventuelles dépenses que nécessiteraient les actions menées localement en faveur des familles Ukrainiennes.

Il s'agissait de donner à la Municipalité les moyens d'agir avec rapidité et efficacité en cas d'urgence d'un besoin.

Pour l'année 2023, la ligne de crédit a été reconduite à hauteur de 5 000 €.

Il vous est proposé de reconduire ce fonds de soutien pour l'année 2024 afin de poursuivre l'accompagnement des familles réfugiées et ouvrir à cet effet une ligne de crédit « Action Ukraine-initiatives municipales » de 2 000 €.

Travaux préparatoires  
Commission 3 du 28 novembre 2023

Vote à l'unanimité



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire